

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du mercredi 21 septembre 2016</b> Par suite d'une convocation en date du 16 septembre 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 21 septembre 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 09 Votants : 12 <b>Délibération n°D_2016_09_21_04</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à M. Philippe Marguerie, M. Aurélien Chaîne à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Alain Cartier Absent excusé : / Absente : Mme Sandrine Jallin</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Eclairage public – Sarzin – Chemin Sur la Tour**

Vu la délibération n°D\_2014\_06\_20\_03 du 20 juin 2014,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux d'éclairage public ont été réalisés Chemin Sur la Tour.

Il rappelle que, par délibération n°D\_2014\_06\_20\_03 du 20 juin 2014, le conseil municipal a :

- demandé l'inscription de ces travaux au programme « Eclairage publique 2015 » du Syndicat d'Electricité de Seyssel subventionné à hauteur de 30%,
- approuvé le décompte en date du 3 juin 2014 présenté par Energie et Services de Seyssel d'un montant de 7 440.13 € H.T soit 8 928.16 € T.T.C..

Il précise que la facture correspondante définitive n°0339716600002 en date du 21 mars 2016 reçue, établie avec les prix unitaires définitifs obtenus, qui tient compte des quantités réellement employées et constatées sur le terrain, s'élève à 13 261.51 € H.T. soit 15 913.81 € T.T.C.. Il explique ce montant par le fait que des travaux supplémentaires aient été réalisés.

Après en avoir délibéré, à 11 voix pour et 1 voix contre, le Conseil Municipal décide :

\* **D'APPROUVER** la facture n°0339716600002 en date du 21 mars 2016 présentée par Energie et Services de Seyssel, à savoir :

Montant total H.T. :	13 261.51 €
TVA 20.00% :	2 652.30 €

Montant total T.T.C. :	15 913.81 €
------------------------	-------------

Montant de la subvention :	2 506.43 €
----------------------------	------------

Participation commune :	<b>13 407.38 €</b>
-------------------------	--------------------

\* **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires au dossier.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 23 septembre 2016</p> <p>Et de la publication le : 23 SEP. 2016</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 23 septembre 2016</p> <p>Le Maire, Alain CHAMOSSET</p>
---	--

